



UNION ACADEMIQUE
DES SYNDICATS
DEPARTEMENTAUX
DE L'EDUCATION
NATIONALE

CGT Educ'Action
10 rue Chicoutimi
Ma Campagne
16000 ANGOULEME

FEDERATION DE
L'EDUCATION, DE LA
RECHERCHE ET DE
LA CULTURE

LA CGT EDUC'ACTION A ÉTÉ REÇUE EN AUDIENCE LE 4 FEVRIER 2019 PAR LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE POITIERS

AUDIENCE DU 4 FEVRIER 2019

Présent-es pour l'administration, Le Recteur de l'académie de Poitiers, le secrétaire général, deux secrétaires généraux adjoints, le directeur de cabinet, la DAET et le doyen des IEN

Présent-es pour la délégation de la CGT Educ'action, Hélène Guillaumie 79, Muriel Frison 86, Brigitte Peyrillé 17, Pascal Lacoux 16 et Bertrand Verhaeghe 79.



Nous avons été reçus le 4 février de 15h30 à 16h30 par le Recteur d'académie suite à notre demande d'audience sur la carte des formations et l'impact de la rénovation de la voie professionnelle sur les personnels et les jeunes.

En préalable à nos échanges, nous avons rappelé que **7 fermetures « sèches » ont été présentées dans différentes réunions** (CREFOP, GT CTA, CTA, CAEN) et que nous nous étions clairement exprimées contre ces fermetures lors de ces instances. Pour la situation du LP L. De Vinci à Bressuire (2 fermetures de Bac Pro), nous avons insisté sur l'unicité de ces formations en Deux-Sèvres et les conséquences sur les personnels, les jeunes et les entreprises. **Le Recteur a précisé de façon plus large que l'académie de Poitiers avait été « protégée » lors de ces dernières années et que ce n'était qu'un rééquilibrage.**



Nos échanges se sont ensuite essentiellement focalisés sur la situation de la famille de métiers « gestion administration transport et logistique » sans oublier d'évoquer les familles « construction durable et BTP » et « métiers de la relation client ». Ces trois familles de métiers se mettront en place dès la rentrée prochaine avec les premiers effets dramatiques en termes d'emploi et d'avenir professionnel des personnels. **À la rentrée 2020, c'est 6 autres familles de métiers qui modifieront une nouvelle fois la carte des formations et impacteront personnels et élèves. Pour finir, en 2021, ce seront les 6 dernières familles de métiers qui viendront bouleverser le paysage de l'offre de formation en Poitou-Charentes.**

Pour la famille de métiers GATL, nous avons posé des questions précises sur la mobilité des jeunes et celle du devenir d'un grand nombre de personnels, ainsi que sur les spécialités retenues en première et terminale professionnelles après la seconde pro indifférenciée. Nous avons listé de façon exhaustive tous les établissements concernés par cette réforme pour la rentrée prochaine et pour lesquels nous ne connaissons pas le/les choix des métiers retenus pour les deux dernières années du cursus, en première et terminale. Le seul établissement pour lequel une réponse nous a été donnée est celui de Thouars : de la famille des

métiers GATL, sera proposé le transport en première et terminale.

La DAET nous a annoncé qu'elle possédait la cartographie précise des futurs bacs qui seront dispensés dans chacun des établissements, mais qu'elle ne pouvait pas divulguer ces choix avant la tenue de commission permanente du conseil régional le 15 février. Elle a précisé que la réorganisation de la carte GATL et la mise en réseau d'établissements comme G JAMAIN, DORIOLE ET DUBREUIL par exemple, ont été conçues en tenant compte de la possible mobilité des jeunes.

Nous avons insisté sur le fait que cette mobilité était illusoire d'une part, les jeunes restant essentiellement sur les établissements de proximité, et d'autre part, que l'aménagement du territoire et les structures des établissements ne sont pas adaptés à cette réorganisation et avons fait une demande moratoire d'une année.

La DAET a rappelé que cette carte des métiers a été concertée avec les établissements.

Nous lui avons précisé qu'en aucun cas les personnels n'ont été consultés et que de nouvelles situations dramatiques vont se découvrir après le 15 février. Nous avons précisé que cette méthode manque de transparence et n'est pas respectueuse des personnels et du « dit » dialogue social.

Nous avons rappelé que cette réforme devait dynamiser la voie professionnelle, or ce sont des fermetures qui sont décrétées et souvent des fermetures de formations très pointues et d'avenir, qui permettent à ce jour une insertion professionnelle.

Nous avons soulevé la question de l'avenir professionnel d'un certain nombre de personnels enseignants qui vont être impactés par cette réforme en gestion administration. Un courrier sera envoyé au CDE afin de proposer une rencontre RH à chaque enseignant impacté. Il pourra/sera reçu par la DRH afin d'envisager une reconversion professionnelle ou un changement de discipline. Pour ce-elles qui ont un diplôme à Bac+2, une VAE pourrait être envisagée.

Un plan de formation sera mis en place pour former les enseignants qui verront la transformation du Bac GA en transport et/ou logistique. Sur quels temps, sur quelles périodes ? Aucune réponse précise ne nous a été donnée. Comment se déroulera le mouvement des personnels de GA dans le mesure où les Bac. seront ciblés GA, T ou L ? Pas plus de réponse.

Nous avons terminé cette audience sur la question des CAP en 1an, 2ans ou 3ans. Le principe du CAP restera sur deux ans, mais certains élèves pourront le réaliser en 1 an et d'autres en 3 ans. Pour nos interlocuteurs, les modalités pédagogiques ne semblent pas être un frein à cette mise en place, à l'enseignant de s'adapter !

Nous avons rappelé la revendication de la CGT Educ'action relative à l'éducation prioritaire et avons déploré sa disparition dans l'EN, alors que les LP auraient dû relever de ce dispositif. Des moyens auraient dû être abondés en tout cas pour revaloriser la voie professionnelle. Au regard des inquiétudes exprimées sur les conséquences désastreuses de cette réforme, nous avons rappelé que la CGT Educ'action demandait un moratoire et la sollicitation de l'expression des enseignants sur les problématiques de la formation professionnelle.

En conclusion, bien peu d'éléments de réponse aux nombreuses questions que se posent les enseignants quant à leur devenir professionnel et personnel. On y reconnaît les signes d'une mise en œuvre à marche forcée et à la va-vite d'une réforme qui met à mal les contenus de la formation professionnelle, et qui, associée à des choix de politique d'économie budgétaire, vont réduire l'offre de formation sur le territoire académique pour les élèves et dégrader les conditions de travail et de vie des enseignants.

La délégation de la CGT Educ'action de l'académie de Poitiers.

